



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

La Française des jeux

Question écrite n° 68266

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur le phénomène du jeu de la Française des jeux Rapido. Ce jeu, installé sur des écrans TV dans un grand nombre de débits de boissons, qui consiste à cocher des grilles toutes les cinq minutes, et à observer le résultat des gains en temps réel, a connu un essor inquiétant en France ces dernières années. En effet, selon certains professionnels de santé mentale, il est devenu une véritable addiction pour de nombreux adeptes, qui vont jusqu'à miser plusieurs dizaines d'euros par jour à ce jeu, soit deux à trois fois leur revenu quotidien. Aussi, afin de prévenir les maux que pourrait engendrer ce phénomène de société, il lui demande si le Gouvernement envisage de limiter la diffusion ainsi que les gains potentiels du jeu Rapido.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68266

Rubrique : Jeux et paris

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2005, page 6383